

personne n'a pensé, transmettre ce que jamais personne n'a transmis. Tout est déjà écrit et stocké; l'heure est donc venue du grand ressassement. Et si, par un hasard "malencontreux", émergeait une idée inédite, une proposition originale, une image audacieuse ou une innovation scientifique elle se fondrait illico dans la masse informe des data prête à être débitée pour combler vos désirs étiquetés. L'idée même d'une écriture singulière, en quête d'originalité est ainsi bafouée par Chat GPT. L'espoir de laisser par l'écriture la trace d'une pensée à nulle autre pareille est ainsi dénoncé par cette machine totalitaire. L'espérance même d'une continuité spirituelle, défiant notre disparition matérielle, est détruite: *l'espoir d'immortalité est passé du côté de la machine et l'homme est voué sans recours à la dilution*. De ce point de vue, Chat GPT est notre ennemi juré; il est une menace pour nos enfants, pour nos élèves. Il n'est pas question de négocier avec ce robot, encore moins de pactiser avec lui, il faut le combattre et lui interdire le champ de la pensée réflexive.

Savoir, oui. Apprendre, non

Lui permettre, sous prétexte de modernité, d'entrer dans les classes, serait accepter que progressivement les élèves veuillent *savoir sans se donner le temps d'apprendre*. Toute attente, tout délai imposés par un tâtonnement souvent laborieux les exaspéreront et pourront les mettre dans une colère souvent rentrée et paralysante. Pour la plupart, ces élèves rendus fragiles seront incapables de faire l'effort de construire des réponses par le dialogue et l'argumentation. Savoir, oui! Apprendre à construire eux-mêmes malgré leurs doutes et leurs inquiétudes, non! Ce "temps de débat interne" ferme et serein qui est nécessaire à la construction d'une réflexion provoquera chez ces élèves d'un nouveau type la dispersion et la déroute. Ils vivront cette obligation comme un vide, comme une faille, parce que le doute l'incertitude et la distance seront devenus pour eux trop douloureux pour pouvoir stimuler l'activité de penser (Serge Boimare, 2014, *L'enfant et la peur d'apprendre*). Au lieu de ressentir l'anxiété légère et normale que provoque naturellement le fait de ne pas savoir encore c'est une terrible frustration qui les envahira quand il faudra associer, faire des liens, en un mot... chercher contre soi-même et contre l'Autre. Piégés dans un univers où le trivial le dispute au superficiel et le prévisible à l'imprécis, les élèves chemineront sur la voie de la passivité car ils se seront habitués à se contenter de réponses immédiates, évidentes et définitives.

Dans la nuit, une chandelle

Aujourd'hui plus que jamais ce sont les termes de l'alliance entre lecture et écriture que nous devons absolument transmettre à nos enfants, à nos élèves si nous voulons qu'ils ne sombrent pas dans la désespérance et l'insignifiance. À la question si essentielle "que suis-je?", refusons qu'ils répondent "je suis celui qui disparaîtra un jour et dont il ne restera rien!" ; "Je suis celui qui, incapable de laisser une trace singulière de lui-même, meurtrit et tue pour faire semblant d'exister". Non! il faut leur apprendre à tenir un tout autre discours: "Je suis celui qui écrit comme personne d'autre n'a osé écrire, je suis celui qui écrit pour que, dans la nuit, au loin, une chandelle s'allume."

OPINION

La diminution de la réduction fiscale des dons pénalisera des milliers de bénéficiaires

■ Nous demandons au gouvernement Arizona de ne pas faire passer la réduction fiscale accordée aux dons de 45 % à 30 %. Ce choix menace 2500 associations qui dépendent de la solidarité pour mener leurs actions au service de l'intérêt général.

Un collectif de 500 associations et fondations

Voir la liste sur la.libre.be

Aujourd'hui, une intention de la coalition gouvernementale "Arizona" ébranle une partie essentielle de notre tissu social: la générosité des Belges et les nombreuses associations qui en bénéficient. À la page 40 de l'accord de gouvernement, un changement majeur est annoncé: la diminution d'impôt accordée aux dons devrait passer de 45 % à 30 %. Une diminution qui, d'après les déclarations au Parlement, est déjà le fruit d'un compromis. Ce compromis menace la vitalité de 2500 associations et fondations qui dépendent pour partie de la solidarité des citoyennes et citoyens pour mener leurs actions au service de l'intérêt général.

La Belgique a toujours été un modèle de générosité. La solidarité citoyenne se déploie à travers un secteur associatif vaste et varié, qui touche à une multitude de domaines essentiels. Cela va des organisations comme l'Institut de médecine tropicale, qui travaille sur des maladies infectieuses à l'échelle mondiale, en passant par des acteurs comme la Fondation contre le cancer qui soutient la recherche scientifique sur le cancer jusqu'à d'autres associations comme les Restos du cœur, la Croix-Rouge, Amnesty International, diverses associations pour la protection de la nature et l'environnement, et de nombreuses ONG à une multitude de fondations philanthropiques et associations caritatives de taille plus ou moins importante.

Reflét d'une société

C'est ainsi que l'engagement financier de plus d'un million de ménages belges soutient des causes aussi diverses que la protection des animaux, la recherche scientifique sur des maladies, la protection des droits humains, la santé, l'inclusion sociale, la solidarité internationale, ou encore l'aide aux plus démunis. Ces associations et fondations sont le reflét d'une société qui choisit de s'unir pour améliorer le bien-être collectif.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: en 2023, les Belges ont fait pour un total de 362 millions d'euros des dons de plus de 40 euros à des associations. Une générosité qui a doublé en dix ans. En 2013, les dons représentaient environ 175 millions d'euros. Cette mesure va toucher directement 1,04 million de ménages belges qui donnent en moyenne plus de 350 euros par an à 2500 associations ou fondations, qui sont soit désignées par la loi soit bénéficiant de l'agrément fiscal. Cet élan de générosité a toujours été soutenu par des politiques publiques comme la diminution d'impôt, qui a par ailleurs permis une mobilisation plus forte pendant la crise du Covid-19, avec un taux de 60 %, le gouvernement d'alors souhaitant inciter les citoyennes et ci-

toyens belges à contribuer davantage face à l'urgence.

Bout de chandelle

Aujourd'hui, cependant, le gouvernement opte pour une réduction de cette incitation fiscale, de 45 % à 30 %. Ce changement ne va pas rapporter tant que cela au budget de l'État. Selon les dires du ministre Jambon à la Chambre, l'économie réalisée représenterait 40,26 millions d'euros par an sur des économies budgétaires à réaliser de plusieurs milliards. Une économie de bout de chandelle, donc, pour les budgets publics: elle aura par contre des conséquences dramatiques pour plus de 2500 associations et fondations, et surtout les bénéficiaires de nos actions. Derrière chaque don, il y a des vies, des recherches scientifiques essentielles, des projets de prévention et de soin, des combats pour les droits humains, des initiatives d'insertion sociale, des services d'urgence, des soutiens aux personnes âgées, des programmes éducatifs, des actions contre la pauvreté, en faveur de l'environnement, et bien plus encore.

Cette diminution de la réduction fiscale ne touche pas seulement les associations de grande taille mais également des structures plus petites, souvent locales, gérées par des bénévoles, qui rendent des services de proximité essentiels. Cette mesure menace donc un écosystème de solidarité d'une richesse incomparable, où chaque organisation, quelle que soit sa taille, joue un rôle crucial dans le tissu social du pays.

Le message que cette mesure envoie aux citoyens et citoyennes est profondément inquiétant: au lieu de valoriser la générosité et l'engagement, on l'entrave, comme si l'effort collectif et la solidarité étaient des éléments secondaires.

C'est pourquoi, en tant que secteur associatif unifié, nous demandons instamment au gouvernement de revoir cette intention. Derrière chaque don se cache une cause importante, qu'il s'agisse de soigner, d'éduquer, de protéger ou d'aider. Ces actions ne peuvent pas être mises en péril sous prétexte d'une économie qui, au final, s'avère fort minime par rapport aux bénéfices sociaux qu'elle génère.

Pérennité de services essentiels

Soutenir la solidarité est un acte essentiel dans un monde incertain. Nous appelons donc à un geste constructif: maintenir une diminution d'impôt suffisante pour encourager la générosité des ménages belges et garantir la pérennité des services essentiels fournis par les associations. Ce geste, nous en sommes convaincus, est essentiel et est un pari sur un avenir plus solidaire, inclusif et humain.